



# La lettre municipale

n°11  
septembre 2017

p. 2-3

**BUDGET**



p. 4-5

**> DOSSIERS**

- > Accessibilité
- > École maternelle
- > Savigneux à vélo

p. 6-7

**> EN BREF...**

- > Zéro phyto
- > Maison des associations et des activités périscolaires
- > Participation citoyenne
- > Basket club de Savigneux
- > Salle omnisports
- > Réunion publique aux Peyrots

p. 8

**> AGENDA  
ET RETOUR  
EN IMAGES**



**LES HORAIRES  
D'ACCUEIL AU PUBLIC**

- Du lundi au vendredi de 9h à 12h15 et de 14h à 16h45
- Le samedi de 9h à 11h30

## Edito du Maire

Mesdames, Messieurs, chers savignolais,

En début d'année, le conseil municipal a approuvé le budget 2017. Ce temps de préparation budgétaire est toujours un moment d'intenses débats, d'échanges et de négociations. Il permet de refléter les projets pour l'année mais aussi de dessiner le futur de la commune.



Depuis 2014, la municipalité œuvre à redresser la situation financière trouvée à son arrivée. La commune a ainsi récupéré une certaine capacité d'autofinancement, même si les emprunts pèsent encore sur sa capacité à investir dans de nouveaux projets et ce pour les années à venir. Pour autant, le conseil municipal a décidé pour 2017 de ne pas augmenter les impôts communaux.

Le budget primitif s'élève ainsi à près de 4,3 millions d'euros avec 1,78 millions dédiés à l'investissement. Ce budget 2017, de mi-mandat, est un budget réaliste et ambitieux, qui engage des projets immédiatement, mais qui, aussi, prépare les grands investissements à venir dont le projet structurant de l'îlot Pleuvev.

Après la mise en service de la maison des associations et des activités périscolaires, la commune entreprend donc de nouveaux projets. La rénovation thermique de l'école maternelle a été engagée d'ici fin juin. Celle de la salle polyvalente était aussi prévue, mais des dégâts importants causés par la grêle et par un mauvais choix de matériaux lors de sa construction en 2005 ont causé des dommages irréversibles à la toiture de salle omnisports du complexe sportif. Les expertises et les chiffrages des travaux de réparation ont été attendus jusqu'au 12 juillet. Depuis le marché d'appel d'offres a été lancé, les entreprises choisies et les travaux démarrent mi-septembre. De fait, les travaux de rénovation thermique de la salle polyvalente sont reportés en fin 2017 et début 2018.

Cette année 2017 est une année festive puisque nous venons de célébrer le vingtième anniversaire du jumelage d'Essenbach. Si de nombreuses actions sont prévues tout le long de l'année, cet anniversaire a été particulièrement mis en valeur lors de la fête patronale de Savigneux les 30 juin, 1<sup>er</sup> et 2 juillet. Nous avons reçu en cette occasion une cinquantaine d'habitants d'Essenbach mais aussi une délégation de nos autres communes jumelées : Savignano et Rosenau. Je tiens tout particulièrement à remercier tous les bénévoles du comité des jumelages, du comité d'animation, les écoles de la commune et les autres associations ainsi que le personnel de la mairie qui ont œuvré à l'organisation de cet événement festif.

Vous souhaitant une bonne lecture, recevez mes amicales salutations.

Le Maire  
**Christophe BRETTON**



## Un rétablissement progressif des finances

Grâce à la maîtrise des dépenses de fonctionnement et aux économies engendrées, l'avenir s'éclaircit. Il bénéficie d'une vision plus sereine des dépenses d'investissement axées sur des projets de plus grande ampleur tout en restant attentif aux besoins de la population, ceci dans le respect de la capacité financière de la commune.

### Les résultats du budget 2016 en chiffres.....

L'optimisation des dépenses de fonctionnement initiée depuis deux ans, mais aussi la réflexion sur le juste prix des services, l'évolution de la fiscalité permettent une amélioration sensible de la situation financière de la commune malgré la baisse continue des dotations d'État.

#### DÉPENSES\*



**Services généraux et services administratifs\***

**510 875 €** ↘  
soit 146,17 € / habitant



**Enseignement - Formation\***

Ecole élémentaire, école maternelle, garderie, restaurant scolaire, école Montbrison + OGEC

**511 024 €** ↗  
soit 146,22 € / habitant



**Sport et jeunesse - Social\***

Complexe sportif, golf, subventions hors crèche

**198 280 €** ↘  
soit 56,73 € / habitant



**Famille\***

Crèche, club 3<sup>ème</sup> âge

**159 234 €** ↗  
soit 45,56 € / habitant



**Médiathèque\***

**13 082 €** ↗  
soit 3,74 € / habitant



**Aménagement et services urbains - Environnement\***

Service voirie, service espaces verts

**726 635 €** ↗  
soit 207,91 € / habitant



**Capital dette\***

**568 928 €** ↘  
soit 162,78 € / habitant



**Intérêts emprunts\***

**144 230 €** ↘  
soit 41,27 € / habitant

#### RECETTES\*



**Produits contributions directes**

Taxes d'habitation, sur le foncier bâti et le foncier non bâti

**1 469 467 €** =  
soit 420,45 € / habitant

**Impôts et taxes\***

Attribution de compensation, taxe professionnelle, dotations de solidarité communautaire, FPIC, taxe sur l'électricité, taxes sur la publicité, taxe additionnelle aux droits de mutation, autres taxes



**1 365 915 €** =  
soit 390,82 € / habitant



**Dotations hors DGF\***

Dotation forfaitaire, dotation de solidarité rurale - DSR, dotation nationale de péréquation, DGD, participations, compensations fiscales, autres dotations

**417 063 €** ↗  
soit 119,33 € / habitant

**dont DGF (dotation globale de fonctionnement)\***

**136 608 €** ↘  
soit 39,09 € / habitant



↘ baisse    = stabilité    ↗ hausse

↘ baisse    = stabilité    ↗ hausse

\* Extrait du compte administratif 2016

# Budget d'investissement 2017

Un budget raisonné, pragmatique et permettant de gérer les priorités

## DÉPENSES

Dettes :  
Remboursement  
du capital  
des emprunts

**568 928 €**

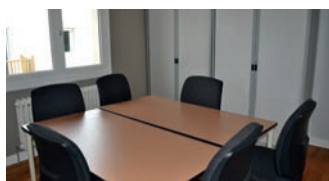
Nouveaux  
projets

**299 254 €**



## Zoom sur les dépenses d'investissement 2017

Maison des Associations et des activités périscolaires  
> Travaux : **38 000 €** > Fournitures : **28 762 €**



> Sports : **18 450 €**

> Urbanisme : **136 100 €**



> Acquisition et renouvellement de matériel : **20 600 €**

> Petite Enfance : **33 510 €**

> ADA'P : **23 145 €**



> Rénovation thermique salle polyvalente : **423 600 €**

> Rénovation thermique école maternelle : **236 000 €**



> La Pyramide : **123 000 €**

> Îlot Pleuveuy : **150 000 €**



## Interview

**Michaël Forge**

Adjoint en charge des finances et de l'animation

« Les efforts entrepris en début de mandat commencent à porter leurs fruits.

Nous avons réussi à maîtriser nos dépenses de fonctionnement et ceci malgré une baisse de la dotation globale de fonctionnement (DGF- Dotation de l'Etat) qui a été de 136 000 euros en 2016 contre 270 000 euros en 2014.

Notre CAF (Capacité d'Autofinancement) s'est améliorée. Elle retrouve son niveau de 2008-2009 à 450 000 euros/an.

Cette maîtrise des dépenses nous permet d'assurer le financement de la maison des associations et la rénovation thermique de l'école sans avoir recours à l'emprunt.

Notre 2<sup>e</sup> partie de mandat s'inscrit donc sous le signe d'un rétablissement progressif des finances pour se projeter sur la réalisation de projets de plus grande ampleur.

2016 a été marqué par un budget en suréquilibre (+ de ressources et - de dépenses). L'objectif était de reporter ces excédants sur le projet de restructuration de l'îlot Pleuveuy. 150 000 euros ont été provisionnés et affectés à l'opération « Îlot Pleuveuy ».

Outre cette opération, il convient également de parler des autres chantiers d'investissement :

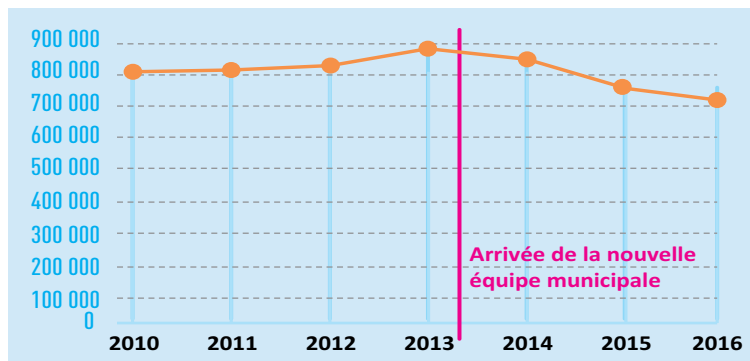
- La rénovation thermique de l'école maternelle (236 000 euros)
- Le lancement de la rénovation thermique de la salle polyvalente (423 600 euros)
- Les travaux de voirie (96 000 euros)
- La réparation de la salle omnisports (261 850 €)

Malheureusement, le budget de l'eau contraint nous oblige à temporiser certains travaux de voirie. Ce budget tendu ne nous permet pas d'avoir recours à l'emprunt pour réaliser les travaux de réseaux nécessaires en amont des travaux de voirie.

Nous poursuivons toujours notre programme de mise en accessibilité des bâtiments publics sur les bases d'un engagement sur 9 ans.

Nous entrons donc dans une phase budgétaire plus sereine, en restant attentifs aux besoins des Savignolais tout en respectant notre capacité financière. »

## Évolution des dépenses de gestion courante (en €)



## Taux de fiscalité

	2015	2016	2017
Taxe d'habitation	8,84 %	9,20 %	9,20 %
Taxe foncier bâti	15,80 %	16,80 %	16,80 %
Taxe foncier non bâti	36,73 %	37,50 %	37,50 %

## Deux nouveaux décrets dans le dispositif d'agenda d'accessibilité programmée

### Interview



**Evelyne Badiou,**  
*adjointe en charge  
de l'urbanisme*

« Chaque propriétaire ou exploitant d'un Établissement Recevant du Public (ERP) devait déposer, en mairie, et au plus tard le 27 septembre 2015, un Agenda d'Accessibilité Programmée désormais connu sous l'acronyme « Ad'AP ».

Jusqu'à présent, faute de la publication du décret, aucune sanction n'était prise à l'encontre des propriétaires qui ne s'étaient pas engagés à réaliser les travaux de mise en accessibilité.

Depuis la parution du décret, cela a changé !

**Les services de la Mairie reste à la disposition de chaque commerçant, profession libérale (médecins, infirmiers, dentistes, experts comptables...) pour aider dans l'élaboration des dossiers et répondre à toutes les questions. »**



### Attention au démarchage abusif et menaçant

Certaines sociétés pratiquent un démarchage agressif, par téléphone, fax ou mail, en se faisant passer parfois pour une autorité administrative. En cas de pratiques commerciales trompeuses ou abusives avérées, il faut rester vigilant et n'accepter une prestation tarifée qu'en pleine connaissance de cause, ne jamais donner ses coordonnées bancaires par téléphone, transmettre les éléments recueillis à la Direction Départementale de la Protection des Populations (DDPP) dans le ressort territorial de laquelle se situe l'auteur ou la société responsable de ces pratiques abusives.

### Un exemple de travaux d'accessibilité

« Les commerces savignolais ont été précurseurs et ont rapidement pris des dispositions de mise en accessibilité de leur établissement.

Cela a été le cas notamment, dès 1996, de la pharmacie qui a amélioré son accessibilité via ses banques d'accueil.

Un espace a été confectionné pour les personnes à mobilité réduite (PMR). Le mobilier a été adapté, à 0,70 m de hauteur, permettant le passage des pieds et des genoux d'une personne en fauteuil roulant. L'aménagement, l'ergonomie du comptoir facilite désormais le choix, la lecture, l'écriture, le paiement et le mouvement du client. »



### Le décret relatif aux sanctions

À défaut de justification, une sanction pécuniaire peut être prononcée.

Son montant varie de 1 500 € à 5 000 € selon la catégorie de l'établissement. Pour éviter de s'exposer à une amende, il est plus que jamais temps de déposer en mairie, un dossier Ad'AP en justifiant et expliquant ce retard.

Il ne faut pas oublier que mettre aux normes l'accessibilité d'un établissement, c'est autant de personnes qui peuvent être accueillies dans les meilleures conditions.

### Le décret relatif au registre public d'accessibilité

Chaque ERP devra obligatoirement mettre en place, au plus tard, le 1<sup>er</sup> octobre 2017, un registre public d'accessibilité. Ce registre d'accessibilité a pour objectif d'informer les clients ou patients de l'ERP des dispositions prises en matière d'accessibilité.



Boîte aux lettres  
mairie



Parking maison  
des associations



Interphone  
mairie



## Savigneux à vélo !

Le développement des modes de déplacement doux est un enjeu majeur et incontournable de nos sociétés.

L'utilisation du vélo en milieu urbain constitue le principal moyen de contribuer à l'amélioration de la qualité de vie et à la diminution des nuisances des véhicules motorisés. Il s'agit d'une attente forte de nos concitoyens.

Le développement du vélo ne doit pas se limiter aux seuls loisirs ou au tourisme. Il s'agit de développer l'usage du vélo pour des transports individuels quotidiens, que ce soit pour les déplacements domicile/travail, domicile/écoles, les déplacements pour des achats de produits légers, les déplacements pour des loisirs ou activités...

La commune de Savigneux se prête particulièrement bien au développement de la petite reine. Les élus engagent donc une réflexion sur les moyens de développer ce mode de transport et de le sécuriser.

De nombreuses actions sont nécessaires. Certaines relèvent de décisions convergentes d'autres structures publiques : du Conseil départemental, de la Communauté d'agglomération Loire Forez avec, par exemple, la création d'une piste cyclable dédiée le long de la rocade, axe structurant pour les déplacements à l'échelle du bassin Montbrison/Savigneux.

Mais la commune peut à son échelle dès à présent engager des actions déterminantes : l'adaptation du plan de circulation visant à améliorer la sécurité et la cohabitation et le respect mutuel des automobilistes et cyclistes, l'adhésion de la population à ce projet, le changement des habitudes et des comportements, l'implication des employeurs et des acteurs économiques...

Le projet « **Savigneux à vélo !** » se fera en plusieurs phases avec des réflexions et études, des concertations, des actions de formation et de sensibilisation, peut-être des essais... pour finir par une phase progressive de travaux d'aménagements concrets.

Si ce sujet vous intéresse, contactez-nous, faites nous connaître vos avis et réflexions !  
Contact : [mairie@savigneux.fr](mailto:mairie@savigneux.fr) ou par téléphone 04 77 96 79 79

## Le portail famille, à la maison !

Il fonctionne depuis le printemps dernier. Il a été testé par quelques familles qui ont accédé depuis chez elles via internet, aux différents services d'inscription de leurs enfants : garderie, cantine, TAP (temps d'activités périscolaire). À terme, le paiement en ligne sera activé sur ce même portail.

Retour sur ce nouveau service généralisé pour la rentrée des classes 2017, par ses utilisateurs... qu'en pensent-ils ?



## Interview

Benoît et Stéphanie Bandon parents de Anton 7 ans et Malo 4 ans

« Ce nouveau portail famille, « Cap Ecole » nous a facilité la vie !

Les possibilités d'inscription de nos enfants sont simplifiées. C'est un gain de temps surtout lorsqu'on travaille. Nous ne sommes plus obligés de nous déplacer pour le faire, au risque d'oublier d'inscrire nos enfants ! Toutes les informations sont en ligne : menus cantine, activités des TAP, factures. En ce qui nous concerne, nous utilisons essentiellement l'inscription aux TAP car nos enfants ne fréquentent pas la garderie et la pause méridienne.

Nous pouvons communiquer plus facilement avec la mairie et bénéficiez de réponses rapides. »

**Vous souhaitez inscrire vos enfants à la garderie, à la pause méridienne, aux TAP via Internet ?**

Il suffit de vous connecter au portail famille :  
<http://mon-portail-famille.fr/mairie-savigneux>

## Interview

### Les travaux de rénovation thermique à l'école maternelle



**Valérie Clairet,**  
adjointe en charge  
des affaires scolaires



**Maxime Tissot,**  
adjoint en charge de  
la voirie et des bâtiments

« La période estivale a permis de lancer dans de brefs délais, d'importants travaux de rénovation thermique à l'école maternelle.

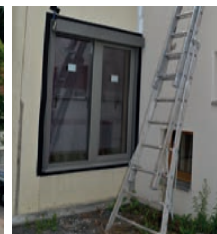
Le bâtiment de l'école maternelle est un bâtiment de plain-pied. Sa surface est approximativement de 703 m<sup>2</sup>. Composée d'une partie centrale et d'une salle d'évolution lors de la construction initiale. Une première extension a vu le jour sur la partie nord en 1982 et une seconde sur la partie sud en 1984.

Cet investissement d'un coût de 236 000 €, revêt une importance capitale puisqu'il permettra un gain de confort pour les élèves et le personnel ainsi qu'un gain économique pour la commune. L'impact sur l'environnement est positif puisque la baisse des consommations énergétiques est estimée à 33%, d'après l'étude du SIEL\*.

L'opération comprend la mise en place d'une isolation thermique par l'extérieur, le remplacement des menuiseries extérieures, la mise en place de volets roulants et l'installation d'une ventilation mécanique contrôlée double flux.

Si les travaux de cet été ont chamboulé les lieux, tout est rentré dans l'ordre pour la rentrée. Nos petits écoliers ont retrouvé une école rénovée ! »

\*Syndicat Intercommunal des Energies de la Loire



## Zéro phyto : Savigneux s'engage Moins de pesticides, plus de vie !

Chaque jour, les usagers, riverains, habitants de la commune et les professionnels en charge des espaces verts, des voiries étaient en contact avec des produits chimiques comme les pesticides et autres herbicides. Le passage au ZÉRO-PHYTO\* chimique est possible, votre commune en a fait le choix.

Un défi mais surtout une nouvelle conception de la nature en ville.

Envisager et accepter les plantes spontanées comme un élément de retour au naturel pour préserver notre santé et celle des générations futures.

Acceptons les herbes sauvages qui bordent nos trottoirs et qui embellissent notre environnement. Chacun peut aussi participer à l'entretien de nos espaces publics en arrachant une mauvaise herbe...

Sauvage ou cultivée, la nature en ville, c'est une ville en vie !



Le désherbeur thermique à vapeur municipal

\*zéro phyto : loi qui interdit l'usage des produits phytosanitaires par l'État, les collectivités locales et établissements publics d'ici le 1<sup>er</sup> janvier 2020, pour l'entretien des espaces verts et forêts.

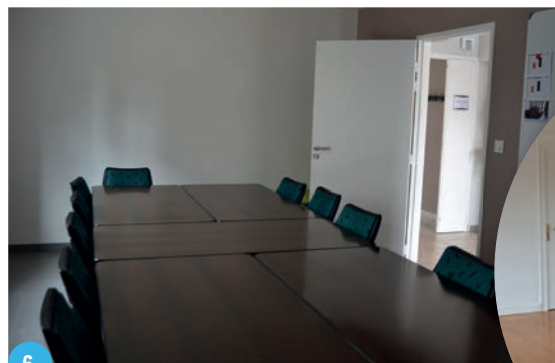
## Maison des associations et des activités périscolaires

Depuis début avril, rue du Chevillon près du restaurant scolaire, la maison des associations et des activités périscolaires (MAAP) a ouvert ses portes à l'ensemble des associations de la commune. Chacune a pu s'installer correctement et mettre en place son nouveau fonctionnement quotidien.

Les 2 salles du rez-de-chaussée sont ouvertes à tous publics pour des manifestations diverses pouvant accueillir 25 ou 40 personnes, (anniversaires, baptêmes, réunions familiales ou d'entreprises...)

> Pour toutes informations ou réservations, contactez la mairie : 04 77 96 79 79 ou [mairie@savigneux.fr](mailto:mairie@savigneux.fr)

Inauguration officielle de la Maison des associations et des activités périscolaires  
Samedi 7 octobre à 11h



- 1- Boîtes aux lettres des associations
- 2- Cuisine équipée
- 3- Toilettes PMR (Personnes à Mobilité Réduite)
- 4- Placards des associations
- 5-Douche italienne adaptée aux PMR
- 6-Salle de réunion
- 7- Salle d'activités
- 8-Terrain de boules

## Participation citoyenne, c'est parti !

Le protocole «participation citoyenne» a été signé le 13 mars dernier avec les différents représentants de l'État (Justice, Gendarmerie, Préfet). Les référents volontaires de la commune se sont déjà réunis pour échanger et travailler.

La sécurité est l'affaire de tous, n'hésitez pas à signaler à la mairie ou à la gendarmerie, tous faits particuliers qu'ils soient de sécurité ou d'incivilité.

> Composer le Numéro 17, Police secours

Les représentants de l'Etat réunis en salle du conseil municipal



## 29 juin, réunion publique aux Peyrots

Une réunion publique a été organisée au quartier des Peyrots sur le site de la Pyramide. Près d'une quarantaine de personnes était présente. Les nouvelles constructions ont été présentées en partenariat avec Bâtir et Loger, constructeur du programme. Cette réunion ouverte a été l'occasion d'échanges avec les habitants du quartier sur leurs attentes, leurs interrogations. Des travaux ont dorénavant déjà été engagés depuis cette réunion, prenant ainsi en compte les remarques des habitants.

## La salle omnisports grêlée

Suite au violent orage de grêle du 12 mai dernier, la toiture de la salle omnisports du complexe sportif de la croix Meysant a subi d'importants dégâts rendant cette salle totalement impraticable.

Les expertises sont en cours, les différentes entreprises vont se mettre à l'ouvrage mais pendant plusieurs mois, les différents clubs utilisateurs devront se rendre à la salle polyvalente du centre ville ou dans des locaux mis à disposition par les communes voisines.

La municipalité s'efforce de trouver les solutions les plus appropriées pour que chaque club puisse poursuivre son activité.

La réouverture est prévue pour début 2018.



## Du nouveau au Basket club de Savigneux

Le club de basket de Savigneux est en pleine mutation, une nouvelle équipe dirigeante a pris le relais pour la saison prochaine, différentes orientations se mettent en place en partenariat avec des clubs voisins.

Si vous souhaitez pratiquer ce sport, n'hésitez pas à prendre contact avec ses dirigeants.

> Contact

Tél : 04 77 96 12 20 ou 06 77 76 13 25

Email : [bcsavigneux@gmail.com](mailto:bcsavigneux@gmail.com)

<http://club.quomodo.com/bcsavigneux/>



Le nouveau bureau du Basket club de Savigneux

## Du nouveau en centre-ville

Bienvenue à Lucile Favier notre nouvelle fleuriste « @ fleurs de pot ».

Le magasin situé au 12 bis rue de Lyon ouvrira ses portes fin septembre.

Il proposera une large collection de compositions florales originales, plantes, bouquets pour égayer votre intérieur, votre extérieur et pour tous les événements de la vie.

Des meubles et objets de décoration compléteront l'offre.

Elle remplace l'imprimerie ISP, qui a transféré son activité dans de nouveaux locaux plus adaptés et plus spacieux rue des Roseaux à Savigneux.

L'imprimerie propose la création, la mise en page, l'impression de documents ainsi que la réalisation de sites internet.

@ fleurs de pot '  
12 bis rue de Lyon  
42600 Savigneux  
Page FB @ fleurs de pot  
Ouvert du mardi au samedi 9h-12h 14h-19h  
et le dimanche 9h-12h30

Imprimerie ISP  
rue des Roseaux  
ZI du Champs de mars  
42600 Savigneux  
Tél : 04 77 58 85 46  
[www.imprimerie-isp.com](http://www.imprimerie-isp.com)



# Retour en images



Les conscrits de la fête patronale



Urban trail : course de vélo de la fête patronale organisée par VVS



Musiciens d'Essenbach



Fabio della Marra Scarpone, maire de Savignano et sa délégation



M. Jean Martin Spente, adjoint au maire de Rosenau



Visite de l'entreprise « Primetals technologies » avec les délégations des communes jumelées



M. Fritz Wenzl, 3<sup>e</sup> maire d'Essenbach



Public présent au 20<sup>e</sup> anniversaire du jumelage avec Essenbach

## Lettre d'information municipale de Savigneux n°11 - Sept. 2017

Dépôt légal 2017 - Mairie, place du 8 Mai - 42600 Savigneux

Tél : 04 77 96 79 79 - Fax : 04 77 58 80 63

Email : mairie@savigneux.fr

Directeur de la publication Christophe Bretton

Responsable de la publication Valérie Clairet-Delorme

Rédaction, création graphique, mise en page: www.isabellepauze.fr,

conseil en communication publique et territoriale.

Impression, imprimerie ISP

Crédits photos : Isabelle Pauze, studio d'Urfé,

Franck Morel (photo aérienne)

Impression 2 000 exemplaires imprimés sur

papier certifié PEFC, provenant de forêts gérées

durablement.



## A VOS AGENDAS

### > Tous les 2<sup>es</sup> dimanches matin du mois

Rassemblement de voitures anciennes  
Organisé par 2 cv club du Forez  
Square Savignano

### > Samedi 7 octobre

- Inauguration de la maison des associations et des activités périscolaires  
Rue du Chevillon - 11h

- Inauguration de l'exposition « Savigneux Fashion »  
Médiathèque de Savigneux - 10 h

### > Vendredi 13 octobre

Témoignage « Autour de la soie » de Pierre Magat  
Médiathèque de Savigneux à 20 h

### > Vendredi 20 octobre

Conférence de Claude Latta « Les révoltes des canuts »  
Médiathèque de Savigneux à 20 h

### > Samedi 28 et dimanche 29 octobre

Congrès régional du groupement  
Colombophile de la Loire  
Salle Polyvalente

### > Samedi 4 novembre

Concert des maestros de « N'oubliez pas les paroles »  
Les amis de Rémi  
Salle Polyvalente

### > Mercredi 8 novembre

Animations numériques autour de la mode  
Public jeune (de 7 à 14)  
Réservation obligatoire  
Médiathèque de Savigneux à 14h30

### > Jeudi 9 novembre

Conférence gesticulée  
ATTAC  
Salle des fêtes

### > Samedi 11 novembre

- Commémoration de l'armistice de la 1<sup>ère</sup> guerre mondiale  
Square Savignano, 9h
- Brocante - Sou des Écoles  
Rue de Lyon

### > Lundi 13 novembre

Don du sang  
Organisé par les Amis de Rémi  
Salle Polyvalente

### > Samedi 18 novembre

Soirée théâtre  
Comité d'animation savignolais  
Salle Polyvalente

### > Mercredi 22 novembre

Démonstrations des Grenadières - Atelier de tissages  
Sur inscription à partir de 6 ans  
Médiathèque de Savigneux à partir de 14h30

### > Samedi 2 décembre

Festival musette au profit du Téléthon  
CAS, salle Polyvalente

### > Mardi 12 décembre

Distribution colis de Noël des personnes de 70 ans et plus  
CCAS Savigneux  
Salle des fêtes de 9h à 12h - 14h à 17h

### > Mercredi 20 décembre

Spéctacle de Noël « Paulo, le petit manchot »  
Médiathèque de Savigneux  
Salle des fêtes 15h

> Plus de détails sur l'agenda sur [www.savigneux.fr](http://www.savigneux.fr)